

BUDGET ANNEXE « EAU »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « eau »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « eau »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « eau »	4
2.2 La dette du budget annexe « eau »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « eau »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « eau »	8
4.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°1	8
4.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°1	9
5. La section d'investissement du budget annexe « eau »	10
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	10
5.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	11

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « EAU »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget annexe « eau » est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 26 juin 2025, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ 0,39 M€ en section d'exploitation.
- ✓ -1,27 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + BS 2025	Proposition DM 2025	Total après DM 2025
Section d'exploitation	67,61	0,39	68,00
Section d'investissement	60,76	-1,27	59,49

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « EAU »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « eau » suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	Total 2025 après DM	Evolution	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	37,51	43,64	43,93	0,30	1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	20,74	21,20	22,09	0,89	4%
Epargne de gestion courante (EBG)	16,76	22,44	21,85	-0,60	-3%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	44,7%	51,4%	49,7%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,81	1,04	0,88	-0,16	-16%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	4,66	2,35	5,14	2,79	118%
Résultat exceptionnel large	-3,85	-1,31	-4,26	-2,95	226%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	12,91	21,13	17,59	-3,55	-17%
Taux d'épargne de gestion	34%	47%	39%		
<i>Recettes réelles</i>	38,32	44,68	44,81	0,13	0%
<i>Dépenses réelles</i>	28,06	25,69	29,37	3,68	14%
Epargne brute (EBE)	10,26	18,99	15,44	-3,55	-19%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	26,8%	42,5%	34,5%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	8,22	4,80	4,80	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	2,04	14,19	10,64	-3,55	-25%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	5,3%	31,8%	23,7%		
Encours de dette (au 31/12)	38,44	42,01	42,01	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	3,7	2,2	2,7		

La décision modificative n°1 de l'année 2025 entraine une légère dégradation des indicateurs de gestion du fait d'une augmentation des dépenses réelles supérieures à celles des recettes.

L'épargne de gestion courante passe de 22,44 M€ à 21,85 M€, soit une diminution de -3%.

L'épargne brute s'élève à 15,44 M€ et couvre largement les 4,80 M€ d'annuité en capital de la dette.

La capacité de désendettement est en légère hausse passant à 2,7 années.

Néanmoins, la situation financière du budget annexe reste positive avec un taux d'épargne brute de 34,5% et un taux d'épargne nette de 23,7%.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « eau »

	Stock de dette au 31/12/2024 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2025 (b)	Emprunt prévisionnel budget 2025 avant DM	Emprunt prévisionnel budget 2025 après DM (c)	Variation DM de l'emprunt prévisionnel	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 (a)-(b)+(c)
Volume	42 013 K€	4 800 K€	0 K€	0 K€	0 K€	37 213 K€

Il n'y a pas de modification dans le cadre de la décision modificative.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « eau » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme	Montant réalisé au 31/12/2024	Montant annuel des crédits de paiements voté 2025 avant	Variation des crédits de paiements DM 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après DM 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Eau	EAU GESTION MDTURE 2020-26	229 621 K€	73 546 K€	19 174 K€	-667 K€	18 507 K€	40%
	EAU PROJET MDTURE 2020-26	389 616 K€	59 922 K€	19 703 K€	-2 880 K€	16 823 K€	20%
	SOUS-TOTAL	619 237 K€	133 468 K€	38 877 K€	-3 547 K€	35 330 K€	27%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	15 K€	3 K€	3 K€		3 K€	40%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	375 K€	8 K€	183 K€		183 K€	51%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	511 K€	67 K€	331 K€		331 K€	78%
TOTAL		620 138 K€	133 546 K€	39 394 K€	-3 547 K€	35 847 K€	27%

Le volume d'autorisations de programme au 01/01/2025 s'élève à 620 138 K€. Le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025 après le vote de la décision modificative est évalué à 27%.

Aucun changement n'a été apporté aux crédits de paiement des autorisations de programme suivantes : Logistique, Numérique et Parc Automobile.

Une baisse des crédits de paiement 2025 est constatée dans le cadre de la décision modificative :

- ✓ -667 K€ sur l'autorisation de programme de "EAU Gestion", principalement due à un réajustement de 495 K€ concernant l'opération « Travaux Ouvrages Zone Nord » dont la réalisation est reportée à 2026 en raison de l'état d'avancement des travaux.
- ✓ -2 880 K€ sur l'autorisation de programme de "EAU Projet" avec des réajustements sur plusieurs opérations. Il est noté principalement -1 120 K€ pour l'opération « Sécurisation AEP Saint Chamas-Cornillon par Lançon de Provence » (décalage sur 2026 et levé topographique non engagée cette année), et -440 K€ pour l'opération « Augmentation de la capacité de production station Vallon DOL » (seulement début de la phase 1 d'ici la fin de l'année).

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « EAU »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Recettes réelles	38,32	44,68	0,13	44,81	0,30%
Recettes de gestion courante	37,51	43,64	0,30	43,93	0,68%
013 - Atténuations de charges	0,08	0,07	0,01	0,08	13,86%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	34,46	40,48	0,09	40,57	0,23%
73 - Impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	
74 - Dotations et participations	0,64	0,58	0,16	0,74	27,84%
75 - Autres produits de gestion courante	2,33	2,51	0,03	2,54	1,26%
Autres recettes d'exploitation	0,81	1,04	-0,16	0,88	-15,76%
76 - Produits financiers		0,05		0,05	
77 - Produits exceptionnels	0,81	0,36	0,03	0,38	7,34%
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)		0,63	-0,19	0,44	-30,06%
Recettes d'ordre	3,55	3,64	0,26	3,90	7,04%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3,55	3,64	0,26	3,90	7,04%
Total recettes d'exploitation	41,87	48,32	0,39	48,71	0,81%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	13,80	19,29		19,29	
Total recettes d'exploitation cumulées	55,67	67,61	0,39	68,00	0,58%

Les recettes de gestion courante augmentent de 0,30 M€ avec :

- ✓ Le chapitre 74, 0,16 M€ pour la Loi Oudin. Cette loi permettant aux collectivités de consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer les actions de solidarité internationale de ces secteurs ;
- ✓ Le chapitre 70, 0,09M€ de réajustement de la prévision de la Redevance pollution d'origine domestique versée par l'utilisateur du service public.

Les autres recettes d'exploitation diminuent de - 0,16 M€, principalement en raison du réajustement de la reprise sur dépréciations d'actif circulant de -0,19 M€.

L'inscription la plus importante sur la section concerne la gestion des immobilisations avec +0,26 M€ supplémentaires en recettes d'ordre. Il s'agit de la reprise d'amortissement de biens gérés par la Régie des eaux du Pays d'Aix suite à un transfert d'actif.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Dépenses réelles	28,06	25,69	3,68	29,37	14,32%
Dépenses de gestion courante	20,74	21,20	0,89	22,09	4,21%
011 - Charges à caractère général	7,68	6,38	0,72	7,10	11,25%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	11,03	10,84		10,84	
014 - Atténuations de produits	1,35	3,16	0,10	3,26	3,32%
65 - Autres charges de gestion courante	0,68	0,81	0,07	0,88	8,56%
Autres dépenses d'exploitation	7,31	4,50	2,79	7,28	61,98%
66 - Charges financières	1,35	1,11		1,11	
67 - Charges exceptionnelles	4,00	2,32	2,60	4,92	112,30%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,66	0,03	0,18	0,22	
022 - Dépenses imprévues	1,30	1,03		1,03	
Dépenses d'ordre	22,18	22,01	0,79	22,80	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22,18	22,01	0,79	22,80	3,59%
Total dépenses d'exploitation hors virement	50,24	47,70	4,47	52,17	9,37%
023 - Virement à la section d'investissement	5,43	19,91	-4,08	15,83	-20,50%
Total dépenses d'exploitation	55,67	67,61	0,39	68,00	0,58%

Les dépenses réelles sont revues à la hausse de +14,32%, passant de 25,69 M€ à 29,37 M€, par rapport aux prévisions votées avant décision modificative.

Les dépenses de gestion courante sont révisées à la hausse de +4,21% pour atteindre 7,10 M€.

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) augmentent de +0,72 M€ en raison principalement d'une régularisation d'achat d'eau à la société Canal de Provence à hauteur de 0,39 M€ pour les communes de Meyreuil, Beaurecueil, Rousset et Trets ;
- ✓ Le chapitre 014 est réajusté de 0,10 M€ pour les divers reversements de redevances à l'agence de l'eau ;
- ✓ Le chapitre 65 est majoré de +0,07 M€ afin de permettre le règlement d'une facture de régularisation 2024 relative au transport de livraison d'eau brute au centre de production d'eau potable de Valtrède.

Les autres dépenses d'exploitation sont en hausse de +61,98%, soit +2,79M€.

- ✓ Le chapitre 67 est réévalué à la hausse de +2,60 M€, principalement en raison des annulations de rattachements de recettes pour +1,67M€ et de subventions complémentaires dans le cadre de la loi Oudin pour +0,85 M€. Des intérêts moratoires sont prévus pour 0,08 M€.
- ✓ Le chapitre 68 est augmenté de +0,18 M€ correspondant à une provision de dépréciation pour compte de tiers.

Les dépenses d'ordre relatives aux variations du patrimoine sont révisées à la hausse pour +0,79 M€ liées à la sortie du patrimoine d'immobilisations démolies.

Afin d'équilibrer le budget en exploitation, le virement à la section d'investissement est réduit de -4,08 M€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Dépenses réelles	48,28	47,06	-3,55	43,51	-7,5%
Dépenses d'équipement	38,12	39,39	-3,55	35,85	
Total des opérations d'équipement	38,12	39,39	-3,55	35,85	-9,0%
Dépenses financières	10,16	7,67	0,00	7,67	
13 - Subventions d'investissement	0,15	0,65		0,65	
16 - Emprunts et dettes assimilées	8,22	4,80		4,80	
27 - Autres immobilisations financières	0,04	0,00	0,00	0,00	
020 - Dépenses imprévues	1,75	2,22		2,22	
Dépenses d'ordre	12,01	13,70	2,28	15,98	16,7%
040 - Opérations de transfert entre sections	3,55	3,64	0,26	3,90	7,0%
041 - Opérations patrimoniales	8,46	10,06	2,03	12,08	20,1%
Total dépenses d'investissement	60,29	60,76	-1,27	59,49	-2,1%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	60,29	60,76	-1,27	59,49	-2,1%

Les dépenses d'investissement cumulées diminuent globalement de -1,27 M€.

Une baisse de -3,55 M€ de dépenses d'équipement est constatée, principalement liée à des décalages dans la programmation des opérations d'équipement reportées en 2026, parmi lesquelles figurent notamment :

- Sécurisation AEP Saint Chamas-Cornillon par Lançon de Provence pour -1,12 M€
- Augmentation de la capacité de production station Vallon DOL pour -0,44 M€
- Travaux ouvrages Zone Nord pour -0,44 M€

Une inscription en opération patrimoniale de +2,03 M€ est enregistrée, correspondant à une régularisation de transfert des frais d'études et d'insertion en compte définitif.

Au chapitre 040, il est inscrit la reprise d'amortissement des biens gérés par la Régie des eaux du Pays d'Aix suite à un transfert d'actif.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Recettes réelles	5,58	3,95	0,00	3,95	0,0%
Recettes d'équipement	5,58	3,95	0,00	3,95	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5,58	3,95		3,95	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		0,00		0,00	
Recettes d'ordre	30,64	32,06	2,82	34,88	8,8%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22,18	22,01	0,79	22,80	3,6%
041 - Opérations patrimoniales	8,46	10,06	2,03	12,08	20,1%
Total recettes d'investissement hors virement	36,22	36,02	2,82	38,83	7,8%
021 - Virement de la section d'exploitation	5,43	19,91	-4,08	15,83	-20,5%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	18,64	4,83		4,83	
Total recettes d'investissement	60,29	60,76	-1,27	59,49	-2,1%

Les recettes réelles (3,95 M€) restent inchangées après cette décision modificative.

Les variations portent principalement sur les recettes d'ordre, qui augmentent de +2,82 M€, passant de 32,06 M€ à 34,88 M€, soit une hausse de +8,8 %. Cette évolution correspond notamment à la comptabilisation des frais d'étude et d'insertion en compte définitif pour 2,03 M€ ainsi que la sortie du patrimoine d'immobilisations démolies pour 0,79 M€.

Enfin, un rééquilibrage des sources de financement internes est constaté avec une réduction du virement de la section d'exploitation de -4,08 M€, passant de 19,91 M€ à 15,83 M€ confirmant le maintien de l'équilibre budgétaire.